

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC VAUDREUIL-SOULANGES  
MUNICIPALITÉ DE POINTE-DES-CASCADES

Séance extraordinaire 29 juin 2026

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Pointe-des-Cascades tenue le lundi 29 juin 2026 19h00 au Centre communautaire Saint-Marseille situé au 52 chemin du Fleuve, Pointe-des-Cascades.

Sont présents à cette séance les membres du conseil, Jean-Pierre Poirier, Martin Juneau, Anick Rodrigue, Sylvia Bouchard, Mario Vallée, formant quorum sous la présidence du maire Peter Zytynsky.

Conseiller absent: Benoit Durand

Autres personnes présentes : Isabelle Poirier, directrice générale et greffière-trésorière et Dominique Lacelle, greffière adjointe.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, Peter Zytynsky, déclare la séance ouverte à 19h00.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 juin 2026;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau,  
appuyé par la conseillère Anick Rodrigue  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 29 juin 2026 tel que rédigé, soit :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **GREFFE**
  - 3.1 Aucun
4. **RESSOURCES HUMAINES**
  - 4.1 Aucun
5. **FINANCES**
  - 5.1 Aucun
6. **SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE**
  - 6.1 Aucun
7. **SERVICES URBAINS**
  - 7.1 Aucun
8. **URBANISME ET AMÉNAGEMENT**
  - 8.1 Aucun
9. **SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**
  - 9.1 Aucun
10. **RÈGLEMENTS**
  - 10.1 Avis de motion - Règlement d'emprunt 220-2025-01 modifiant le règlement d'emprunt 220-2025 pour la construction des ateliers municipaux afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 1 841 747 \$
11. **AFFAIRES DIVERSES**
  - 11.1 Aucun
12. **PAROLE AUX CONSEILLERS**
  - 12.1 Aucun
13. **PAROLE AU MAIRE**
  - 13.1 Aucun
14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

2026-06-112

15. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. RÈGLEMENTS

10.1 **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT 220-2025-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 220-2025 POUR LA CONSTRUCTION DES ATELIERS MUNICIPAUX AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 1 841 747 \$**

Conformément à l'article 445 du *Code Municipal du Québec*, le projet de Règlement d'emprunt 220-2025-01 modifiant le règlement d'emprunt 220-2025 pour la construction des ateliers municipaux afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 1 841 747 \$ est déposé et un avis de motion est donné par le conseiller Jean-Pierre Poirier à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, ledit règlement sera proposé pour adoption.

14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Quelques questions sont posées relatives au point à l'ordre du jour.

15. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

2026-06-113

À 19h17, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Mario Vallée,  
appuyé par la conseillère Sylvia Bouchard  
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance extraordinaire du 29 juin 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

La directrice générale et  
greffière-trésorière

Le maire

\_\_\_\_\_  
Isabelle Poirier

\_\_\_\_\_  
Peter Zytynsky

Je, Peter Zytynsky, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*